mars 2016

Recticel

Panneau isolant PU Eurowall

Détenteur d’une certification Acermi depuis janvier dernier, le nouveau panneau d’isolation thermique en mousse rigide de polyuréthane Eurowall® de Recticel au lambda de 0,022 W/m.K est dédié aux maisons individuelles et habitations collectives comportant au plus trois étages sur rez-de-chaussée. Cette solution vient compléter dans la gamme du fabricant le panneau Powerwall® destiné à l’ITE des façades des ERP.

Le panneau Eurowall se compose d’une âme en mousse de polyisocyanurate rigide revêtue sur ses deux faces d’un parement étanche composite kraft et aluminium. Simple à poser, il ne nécessite pas de pare-vapeur, ni d’écran pare-pluie pour les murs maçonnés. Polyvalent, il s’adapte aux différents systèmes de finition en bardage ventilé, vêtage, vêture et creux de murs, aux climats de plaine et de montagne, et offre de nombreuses possibilités de finition (bardage en clin, panneaux de fibres de ciment, ardoises, terre cuite, zinc, acier ou encore bois). Il se pose par un emboîtement de panneaux rainurés bouvetés, système qui assure la continuité de l’isolation thermique et participe de son efficacité en la matière ; son coefficient de conductivité thermique atteint jusqu’à R = 5,45 m².K/W pour 120 mm d’épaisseur (1 lit) et permet de la sorte d’accéder aux aides de l’État pour la rénovation énergétique dès 82 mm d’épaisseur (Crédit d’impôt, Eco PTZ et Prime Eco Énergie) et de répondre aux exigences règlementaires pour le neuf.

Le panneau Eurowall, de dimension 1 200 x 600 mm, est décliné en cinq épaisseurs allant de 30 à 120 mm.